



CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira le

MERCREDI 13 AVRIL 2022 A 18H30,

A LA SALLE DES FETES

En séance publique et vous prie de bien vouloir assister à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

00- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 FEVRIER 2022

01- INFORMATIONS DIVERSES

02- ADMINISTRATION GENERALE

- 2-1- Modification de la composition du Conseil des Sages
- 2-2- Contrats d'assurance des risques statutaires/ mandat au CDG34
- 2-3- Convention avec la SCP RIOU- LETERRIER pour la stérilisation des chats errants pour l'exercice 2022
- 2-4- Convention de servitude avec M. et Mme TEMPLE-BOYER pour la pose d'un câble en vue de l'éclairage de la fontaine, place de la Fontaine
- 2-5- Mise en place d'une charte de végétalisation
- 2-6- Opération 8 000 arbres avec le Département de l'Hérault/exercice 2022

03- JEUNESSE, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

- 3-1- Mise en place du permis Internet à l'école élémentaire

04 -URBANISME

- 4-1- approbation de la modification n° 9 du Plan Local de l'Urbanisme (PLU)

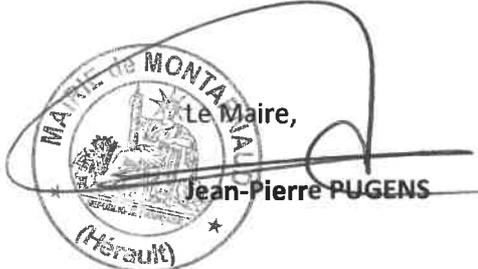
05- FINANCES

- 5-1- SIADE du Mas Dieu/ Participation financière de commune aux frais de fonctionnement pour l'exercice 2022
- 5-2- Institution de l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour élections (IFCE)
- 5-3- Budget Principal/Approbation du compte de gestion 2021
- 5-4- Budget Principal/Approbation du compte administratif 2021
- 5-5- Budget Principal/ Affectation du Résultat 2021
- 5-6- Fixation des taux de fiscalité directe pour l'exercice 2022
- 5-7 - Vote du Budget Primitif 2022
- 5-8- Budget Annexe de la ZAC du PRADAS/Approbation du compte de gestion 2021
- 5-9- Budget Annexe de la ZAC du PRADAS /Approbation du compte administratif 2021

5-10-- Budget Annexe de la ZAC du PRADAS/ Vote du Budget Primitif 2022

5-11- Reconduction de l'exonération des droits de place

06 -COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

 Le Maire,
Jean-Pierre PUGENS